

XI. 1. d. Orthoptères

Quatorze espèces ont été contactées sur l'aire d'étude immédiate par observation directe ou traitement acoustique. Elles représentent les cortèges de boisements et lisières, prairies mésophiles et humides, et cultures herbacées. L'étude de la bibliographie a permis de compléter la liste avec des espèces potentiellement présente sur l'AEI.

Tableau 96 : Synthèse des espèces d'orthoptères – Espèces observées et connues susceptibles de fréquenter l'AEI

Espèces	Statut réglementaire	Liste Rouge Régionale	Espèce déterminante	Source de la donnée
Conocéphale bigarré – <i>Conocephalus fuscus</i>	-	LC	-	Contact dans AEI
Conocéphale gracieux – <i>Ruspolia nitidula</i>	-	LC	-	
Criquet ensanglanté – <i>Stethophyma grossum</i>	-	NT	X	
Criquet noir-ébène – <i>Omocestus rufipes</i>	-	LC	-	
Decticelle bariolée – <i>Roeseliana roeselii roeselii</i>	-	LC	-	
Decticelle carroyée – <i>Tessellana tessellata</i>	-	LC	-	
Decticelle cendrée – <i>Pholidoptera griseoptera</i>	-	LC	-	
Grande sauterelle verte – <i>Tettigonia viridissima</i>	-	LC	-	
Grillon champêtre – <i>Gryllus campestris</i>	-	LC	-	
Grillon des bois – <i>Nemobius sylvestris</i>	-	LC	-	
Leptophye ponctuée – <i>Leptophyes punctatissima</i>	-	LC	-	
Méconème fragile – <i>Meconema meridionale</i>	-	LC	-	
Méconème tambourinaire – <i>Meconema thalassinum</i>	-	LC	-	
Phanéroptère méridional – <i>Phaneroptera nana</i>	-	LC	-	
Caloptène italien – <i>Calliptamus italicus</i>	-	LC	-	
Courtillière commune – <i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	-	NT	X	
Criquet blafard – <i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	LC	-	
Criquet des clairières – <i>Chrysochraon dispar</i>	-	NT	-	
Criquet des pins – <i>Chorthippus vagans</i>	-	LC	-	
Criquet des roseaux – <i>Mecostethus parapleurus</i>	-	LC	X	
Criquet duettiste – <i>Chorthippus brunneus</i>	-	LC	-	
Criquet marginé – <i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	LC	-	
Criquet mélodieux – <i>Gomphocerippus biguttulus</i>	-	LC	-	
Criquet pansu – <i>Pezotettix giomae</i>	-	LC	-	
Criquet vert-échine – <i>Chorthippus dorsatus</i>	-	LC	-	
Decticelle grisâtre – <i>Platycleis albopunctata</i>	-	LC	-	
Ephippigère des vignes – <i>Ephippiger diurnus</i>	-	LC	-	

Espèces	Statut réglementaire	Liste Rouge Régionale	Espèce déterminante	Source de la donnée
Grillon des marais – <i>Pteronemobius heydenii</i>	-	LC	-	Bases de données INPN SIGORE
Grillon d'Italie – <i>Oecanthus pellucens</i>	-	LC	-	
Méconème scutigère – <i>Cyrtaspis scutata</i>	-	LC	-	
Oedipode émeraude – <i>Aiolopus thalassinus</i>	-	LC	-	
Oedipode turquoise – <i>Oedipoda caerulea</i>	-	LC	-	
Phanéroptère commun – <i>Phaneroptera falcata</i>	-	NT	X	
Sténobothre nain – <i>Stenobothrus stigmaticus</i>	-	VU	X	
Tétrix commun – <i>Tetrix undulata</i>	-	LC	-	
Tétrix riverain – <i>Tetrix subulata</i>	-	LC	-	

Légende :

En bleu les espèces issues de la bibliographie

Liste rouge régionale (Poitou-Charentes Nature, 2018) : LC préoccupation mineure

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

Une espèce patrimoniale a été contactée sur l'aire d'étude immédiate : le Criquet ensanglanté. Cette espèce est associée aux milieux humides, en régression dans la région. Elle est déterminante ZNIEFF et quasi-menacée sur la liste rouge régionale des orthoptères.

Quatre espèces au statut de conservation préoccupant sont connues dans l'aire d'étude rapprochée : la Courtillière commune (NT) est rattachée aux zones exondées des mares et étangs, le Criquet des clairières (NT) aux prairies humides et mégaphorbiaies, le Phanéroptère commun (NT) et le Sténobothre nain (VU) aux prairies mésophiles et ourlets / lisières. On note également la présence du Criquet des roseaux, déterminant ZNIEFF mais en préoccupation mineure, rattachables aux prairies humides et mégaphorbiaies.

Tableau 97 : Patrimonialité de l'entomofaune connue sur l'AEI

Espèces	Statut réglementaire	Liste Rouge Régionale	Espèce déterminante	Valeur patrimoniale
LEPIDOPTERES - RHOPALOCERES				
Azuré du serpolet – <i>Maculinea arion</i>	DH4 - PN	NT	X	Forte
Azuré du Trèfle - <i>Cupido argiades</i>	-	NT	-	Faible
Demi-Argus - <i>Cyaniris semiargus</i>	-	NT	X	Forte
Grand Mars changeant – <i>Apatura iris</i>	-	NT	X	Forte
Grand Nacré – <i>Argynnis aglaja</i>	-	NT	-	Faible
Petite Tortue - <i>Aglais urticae</i>	-	NT	-	Faible
Thécla du Prunellier – <i>Satyrrium pruni</i>	-	NT	X	Forte
Tristan - <i>Aphantopus hyperantus</i>	-	NT	-	Moyenne
ODONATES				
Aesche paisible – <i>Boyeria irene</i>	-	NT	-	Moyenne
Agrion délicat – <i>Ceriagrion tenellum</i>	-	NT	-	Moyenne
Agrion mignon – <i>Coenagrion sticulum</i>	-	NT	-	Moyenne
Cordulégastre annelé – <i>Cordulegaster boltonii</i>	-	NT	X (79, 86)	Forte
Leste fiancé – <i>Lestes sponsa</i>	-	EN	-	Forte
Libellule à quatre tâches – <i>Libellula quadrimaculata</i>	-	NT	-	Moyenne
Orthétrum bleuisant – <i>Orthetrum coerulescens</i>	-	NT	X (86)	Forte
Orthétrum brun – <i>Orthetrum brunneum</i>	-	NT	-	Moyenne
COLEOPTERES SAPROXYLOPHAGES				
Grand Capricorne – <i>Cerambyx cerdo</i>	DH2-4 - PN	-	X	Forte
Lucane cerf-volant – <i>Lucanus cervus</i>	DH2	-		Moyenne
Rosalie des Alpes – <i>Rosalia alpina</i>	DH2-4 - PN	-	X	Forte
ORTHOPTERES				
Criquet ensanglanté – <i>Stethophyma grossum</i>	-	NT	X	Forte
Courtilière commune – <i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	-	NT	X	Forte
Criquet des clairières – <i>Chrysochraon dispar</i>	-	NT	-	Moyenne
Criquet des roseaux – <i>Mecostethus parapleurus</i>	-	LC	X	Moyenne
Phanérotère commun – <i>Phaneroptera falcata</i>	-	NT	X	Faible
Sténobothre nain – <i>Stenobothrus stigmaticus</i>	-	VU	X	Forte

Légende :

En bleu les espèces issues de la bibliographie

PN : Protection nationale ; DH : Directive Habitats-Faune-Flore (Annexe 2 et/ou 4)

Listes rouges régionales : CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU Vulnérable, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

XI. 2. Synthèse des enjeux

Les enjeux relatifs aux insectes ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

On distingue trois enjeux :

Enjeu faible : habitat n'accueillant pas d'espèce patrimoniale (espèce protégée, sur liste rouge ou déterminante), bien représenté localement, et étant un support de biodiversité limité à quelques groupes ou espèces ;

Enjeu moyen : habitat à valeur patrimoniale faible à moyenne, pouvant accueillir une espèce patrimoniale, bien représenté localement, et étant un support de biodiversité important (accomplissement du cycle biologique de nombreuses espèces ou groupes).

Enjeu fort : habitat à forte valeur patrimoniale ou rare sur l'aire d'étude, et/ou accueillant une espèce patrimoniale, et étant un support de biodiversité important.

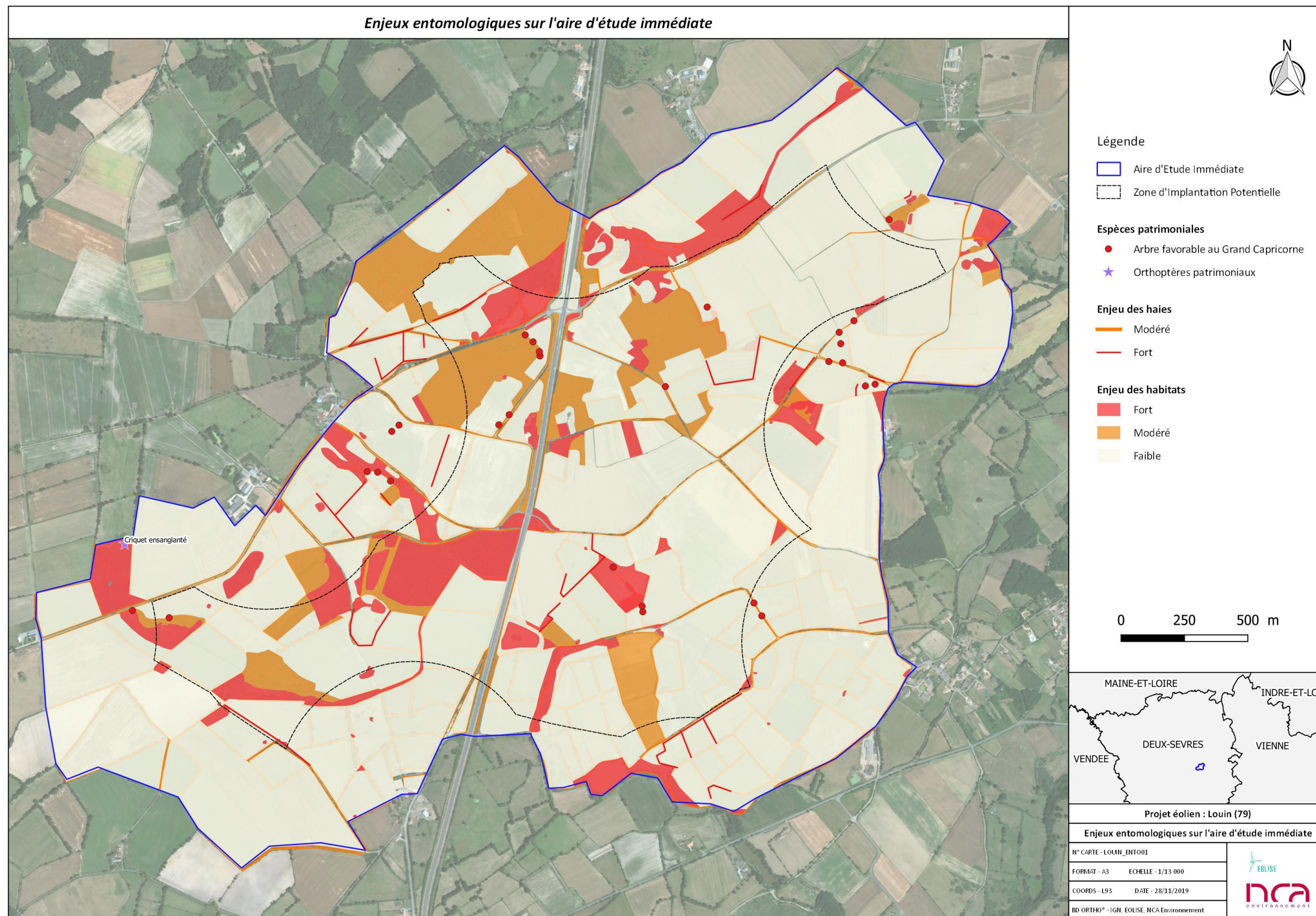


Figure 102 : Enjeux relatifs à l'entomofaune sur l'AEI

XII. MAMMIFERES TERRESTRES

XII. 1. Résultats des prospections

Six espèces ont été contactées au cours des inventaires par observation directe ou à l'aide indices de présence. Concernant la bibliographie, plusieurs sources ont été consultées : Le SIGORE et la base de données de l'INPN. Cette recherche de données a pu ajouter 28 espèces présentes sur les mailles correspondantes de l'Atlas des mammifères sauvages.

Tableau 98 : Synthèse des prospections mammifères terrestres – Espèces observées et connues (biblio)

Espèces	Statut réglementaire	Statut LRN ¹¹	Statut LRR ¹²	Espèce déterminante	Source de la donnée
Blaireau européen – <i>Meles meles</i>		LC	LC		Contact sur l'AEI
Chevreuril européen – <i>Capreolus capreolus</i>		LC	LC		
Lièvre d'Europe – <i>Lepus europaeus</i>		LC	LC		
Martre des Pins – <i>Martes martes</i>		LC	LC	D	
Ragondin – <i>Myocastor coypus</i>		Introduit	NA		
Renard roux – <i>Vulpes vulpes</i>		LC	LC		
Belette d'Europe – <i>Mustela nivalis</i>		LC	VU		
Campagnol agreste – <i>Microtus agrestis</i>		LC	LC		INPN, SIGORE
Campagnol amphibie – <i>Arvicola sapidus</i>	PN	NT	EN	D	
Campagnol des champs – <i>Microtus arvalis</i>		LC	LC		
Campagnol roussâtre – <i>Clethrionomys glareolus</i>		LC	LC		
Cerf élaphe – <i>Cervus elaphus</i>		LC	LC		
Crocidure musette – <i>Crocidura russula</i>		LC	LC		
Crossope aquatique – <i>Neomys fodiens</i>	PN	LC	VU	D	
Ecureuil roux – <i>Sciurus vulgaris</i>	PN	LC	LC		
Fouine – <i>Martes foina</i>		LC	LC		
Genette commune – <i>Genetta genetta</i>	PN	LC	LC		
Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	PN	LC	LC		
Lapin de Garenne – <i>Oryctolagus cuniculus</i>		NT	NT		
Lérot - <i>Eliomys quercinus</i>		LC	NT		

¹¹ IUCN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.

Espèces	Statut réglementaire	Statut LRN ¹¹	Statut LRR ¹²	Espèce déterminante	Source de la donnée
Loir gris – <i>Glis glis</i>		LC	LC		
Mulot sylvestre <i>Apodemus sylvaticus</i>		LC	LC		
Musaraigne couronnée – <i>Sorex coronatus</i>		LC	LC		
Musaraigne pygmée – <i>Sorex minutus</i>		LC	LC		
Muscardin – <i>Muscardinus avellanarius</i>	DH4/ PN	LC	DD	D	
Putois d'Europe <i>Mustela putorius</i>		NT	VU		
Rat des moissons – <i>Micromys minutus</i>		LC	NA	D	
Rat musqué – <i>Ondatra zibethicus</i>		NA	NA		
Rat noir – <i>Rattus rattus</i>		NA	NA		
Rat surmulot – <i>Rattus norvegicus</i>		NA	NA		
Sanglier – <i>Sus scropha</i>		LC	LC		
Souris grise – <i>Mus musculus domestica</i>		LC	LC		
Taupe d'Europe – <i>Talpa europea</i>		LC	LC		

Légende :

PN : Protection nationale
 LRN : Liste Rouge Nationale (2017) et LRR : Liste rouge Poitou-Charentes (2018) : CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU Vulnérable, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure
 Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

Concernant les micromammifères, la présence de certains taxons communs est hautement probable (Mulot sylvestre, Campagnol des champs...), toutefois aucune trace de présence n'a été observée.

Les habitats favorables au sein de l'AEI se retrouvent essentiellement au niveau des boqueteaux, des boisements et des haies.

¹² POITOU-CHARENTES NATURE, 2018. Liste Rouge du Poitou-Charentes : chapitre Mammifères. Fontaine-le-Comte.

XII. 2. Présentation des mammifères patrimoniaux

Genette commune

La Genette commune est un mustélidé arboricole. Très discrète, elle est principalement nocturne. Avec un régime alimentaire varié (micromammifères, lagomorphes, poissons, gros insectes), la Genette commune a longtemps été la cible des chasseurs pour sa fourrure tachetée. Sa population évolue positivement depuis maintenant plusieurs années, mais sa répartition exacte et ses effectifs sont peu connus, due à sa discrétion.

Lapin de Garenne

Le Lapin de Garenne fréquente les milieux ouverts, comprenant des fourrés et couvertures herbacées. Les individus ont la nécessité de trouver des sols meubles pour y creuser leurs terriers. Ils fréquentent volontiers des zones urbanisées tels que les abords de routes, les voies ferrées, les friches industrielles, les terrains de sport, etc. Paradoxalement, l'espèce est chassable et considérée « quasi menacée » sur la liste rouge des mammifères de région Poitou-Charentes. Les principales menaces qui pèsent sur l'espèce sont la disparition de ses habitats et la fragmentation des populations.

Ecureuil roux

L'Ecureuil roux est un rongeur arboricole exclusivement forestier qui se nourrit essentiellement de graines et fruits. Il fréquente également les parcs publics et les jardins, ce qui lui vaut souvent d'être la proie des animaux domestiques. Sa population a tout de même trouvé un équilibre sur la totalité du territoire français et il est très commun en Poitou-Charentes. Espèce protégée, elle est de préoccupation mineure sur la liste rouge des mammifères de la région.

Hérisson d'Europe

Le Hérisson d'Europe est un petit mammifère omnivore, essentiellement nocturne, avec une phase d'activité entre mars et octobre puis il entre en léthargie dès le début de la période de froid. Présent sur l'ensemble du territoire français, ses effectifs nationaux diminuent chaque année, dû principalement au trafic routier, à l'empoisonnement (raticides et pesticides) et à la prédation des animaux domestiques. Il fréquente les boisements, en particulier les lisières et coupes associées, les friches et les fourrés à proximité d'espaces ouverts pour la recherche alimentaire. L'espèce est très exigeante concernant la composition de son habitat puisqu'il a à la fois besoin d'un endroit pour s'abriter au cours de la journée (terrier, végétation dense, anfractuosités), de nombreux végétaux secs pour construire son nid et pour s'isoler dans ses phases de torpeur, et enfin de ressources alimentaires importantes. Le Hérisson d'Europe est protégé au niveau national, mais son statut de conservation n'est pas préoccupant (« préoccupation mineure »).

Martre des pins

La Martre des pins est un prédateur essentiellement nocturne, avec un pic d'activité au crépuscule et en fin de nuit. Cette espèce est inféodée aux milieux forestiers où elle fréquente les cavités, les vieux nids d'oiseaux ou d'écureuil, situés le plus souvent à la cime des arbres. La Martre des pins est déterminante, toutefois elle n'a pas de statut préoccupant au niveau régional (« préoccupation mineure »).

Putois d'Europe

Espèce omnivore, le Putois d'Europe a vu sa population diminuer de plus de 30% en Poitou Charente pendant ces 15 dernières années (IUCN, 2018). Le constat est le même à l'échelle nationale, il est dû principalement au trafic routier, au remembrement, à l'aménagement pour le tourisme des zones humides et à la raréfaction des lagomorphes (proies principales). Sa présence est possible au sein de l'AEI.

Lérot

Le Lérot est un petit rongeur friand de fruits (raisin, abricot, prune), mais c'est aussi un carnivore qui se délecte d'insectes. Son habitat de prédilection est les zones urbanisées (hameaux, villages). On le retrouve dans les cloisons et les greniers, où, si la prédation du chat n'est pas trop élevée, une dizaine d'individus peuvent être présents. On le retrouve sur toute la région Poitou-Charentes (hors îles atlantiques) cependant sa population diminue, car elle est impactée par la destruction des vergers et par la rénovation des anciens bâtiments.

Crossope aquatique

Petit mammifère aquatique, le Crossope aquatique fréquente les cours d'eau dont les berges sont abruptes et ainsi lui permettent de creuser son terrier. De la famille des musaraignes, l'espèce est carnivore et trouve son alimentation composée principalement de petits crustacés et invertébrés aquatiques dans l'eau et sur les berges. De nombreux facteurs ont affaibli la population du Crossope aquatique, notamment l'entretien des berges, le curage des fossés, la pollution ou encore l'assèchement des sources pour l'agriculture et l'aménagement du territoire.

Muscardin

Le Muscardin est un micromammifère arboricole appartenant à la famille des Gliridés (comme le Lérot et le Loir) qui possède un pelage orange-brillant lui valant le surnom de « rat d'or ». Le Muscardin est une espèce plutôt septentrionale, présent dans une grande partie de l'Europe et moins fréquent dans les zones méditerranéennes (absent de la péninsule ibérique). Il est inféodé aux bois de feuillus ou mixtes, avec ronciers, taillis, buissons, fréquentant davantage les forêts feuillues caducifoliées tempérées. La période d'activité du Muscardin s'étend de mai à octobre, il est actif la nuit et fréquente les lisières boisées et les haies.

Ce petit rongeur bénéficie de nombreux statuts de protection (inscrit à la liste des espèces protégées au niveau national, à l'Annexe 4 de la Directive Européenne Habitat Faune Flore et à l'Annexe 3 de la Convention de Berne).

Campagnol amphibie

Le Campagnol amphibie est le plus grand des campagnols. On le retrouve uniquement en France (hors Corse, Alsace, Lorraine, Pas de Calais et Alpes), en Espagne et au Portugal. Inféodé aux milieux aquatiques, il fréquente autant les canaux, marais, mares et étang dont la végétation aquatique et de berge est dense. Herbivore, il se nourrit principalement des parties vertes des plantes. Sa population a diminué très fortement à cause de la raréfaction de son habitat transformé pour l'agriculture intensive, mais aussi par les campagnes de piégeages menées contre le ragondin. De plus, l'espèce étant très discrète et farouche, son observation est difficile et sa présence est rarement détectable, ainsi une méconnaissance de l'espèce est constatée aujourd'hui. De nombreux programmes de suivi sont mis en place depuis quelque année, pour estimer avec plus de précision l'état de sa population.

Belette

La Belette d'Europe est une espèce qui trouve son territoire dans tous types de milieux. Sa présence se distingue par l'apport nécessaire en proies (oiseaux, lapereaux, micromammifères). Sa population fut très impactée par l'augmentation des produits chimiques et par la prolifération des chats (principal prédateur de la Belette).

L'aire d'étude immédiate représente un habitat pour plusieurs espèces patrimoniales, en particulier concentré sur le bocage et les boisements associés.

Tableau 99 : Patrimonialité des mammifères terrestres sur l'AEI

Espèces	Statut réglementaire	Statut LRN ¹³	Statut LRR ¹⁴	Espèce déterminante	Valeur patrimoniale
Campagnol amphibie – <i>Arvicola sapidus</i>	PN	NT	EN	D	Fort
Crossope aquatique – <i>Neomys fodiens</i>	PN	LC	VU	D	Fort
Muscardin – <i>Muscardinus avellanarius</i>	DH4/ PN	LC	DD	D	Moyenne
Ecureuil roux – <i>Sciurus vulgaris</i>	PN	LC	LC		Moyenne
Genette commune – <i>Genetta genetta</i>	PN	LC	LC		Moyenne
Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	PN	LC	LC		Moyenne
Belette d'Europe – <i>Mustela nivalis</i>		LC	VU		Moyenne
Putois d'Europe <i>Mustela putorius</i>	-	NT	VU		Moyenne
Lapin de Garenne – <i>Oryctolagus cuniculus</i>		NT	NT		Faible
Lérot - <i>Eliomys quercinus</i>		LC	NT		Faible
Martre des Pins – <i>Martes martes</i>		LC	LC	X	Faible

Légende :

PN : Protection nationale

LRN : Liste Rouge Nationale (2017) et LRR : Liste rouge Poitou-Charentes (2018) : CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU Vulnérable, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure

Espèce déterminante : Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

XII. 3. Synthèse des enjeux

Les enjeux relatifs aux mammifères terrestres ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

On distingue ainsi les enjeux suivants :

Enjeu faible : habitat dégradé, pouvant être fréquenté ponctuellement, mais ne présentant plus le potentiel écologique recherché par les espèces patrimoniales. Les zones de cultures sont retenues pour cet enjeu ;

Enjeu moyen : habitat accueillant ou pouvant accueillir une espèce patrimoniale, bien représenté localement, et étant un support de biodiversité important (gîte, zone refuge, ressource alimentaire...). Les boisements et haies bocagères sont classés dans cet enjeu.

Enjeu fort : habitat accueillant ou pouvant accueillir une espèce patrimoniale, peu représenté localement dont l'habitat va représenter un enjeu de conservation fort.

¹³ IUCN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.

¹⁴ POITOU-CHARENTES NATURE, 2018. Liste Rouge du Poitou-Charentes : chapitre Mammifères. Fontaine-le-Comte.